



Prêt à la consommation

Par **Jessica clt**, le **22/09/2019** à **20:19**

Bonsoir je vous écris suite à un problème que je rencontre avec ma banque . En fevrier 2015 je contracte un prêt d'un montant de 1500 euro pour acheter un véhicule . Le prêt m'est accordé , j'appelle ma banquière pour qu'elle me débloque l'argent le samedi et arrivant le samedi l'argent n'est pas débloqué alors pour s'excuser elle m'autorise un découvert de 1500 que je retire elle m'assure que mon compte sera recrediter des 1500 et que l'autorisation de découvert reviendrai à 200 euros comme avant . Pensant que cela a été fait et gérant mon compte , je me retrouve sans chômage, je fait donc attention et finalement en regardant mon compte j'étais a moins 800 euros . On prend donc rendez vous et la elle me dit que mon compte et bloqué elle me met au service de recouvrement par accord a l'amiable il m'autorise a retirer que 100 euros pour vivre entre temps j'ai retrouver un emploi à mi temps avec petit salaire . Septembre 2015 Je demande donc de pouvoir payer mon assistante maternelle cela et accepter , mon père me prête 300 euros . Mon salaire tombe mais les échéances continue . Toujours à découvert... en février 2016 je n'avais plus le droit de verser le salaire à mon assistante maternelle mon solde était de moins 200 et des poussières. Je change de banque et je commençais à rembourser mon découvert quand soudain plus de compte ouvert a mon nom dans l'ancienne banque plus possible de verser l'argent je l'appelle et m'ordonne de payer 1380 euros . Hors je n'ai pas les moyens . Je demande de payer en plusieurs fois non. Plus de nouvelles . Je décide alors de faire l'autruche comme elle . Quand je retrouve un emploi enfin stable je l'appelle et lui demande de pouvoir rembourser ma dette elle accepte et m'envoie un Rib je verse alors une première échéance. Quelques jours plus tard coup de téléphone ma banquière me dit que je ne peux pas procéder comme cela et me réclame la Somme total je ne peux pas elle me dit de mettre tout les mois de côté jusqu'à ce que j'obtienne la somme totale puis la verser sur un compte et que un mois après le règlement de dette je sortirai du système du recouvrement bancaire . Je suis aller donc voir le directeur de l'agence trouver un accord amiable pour donner 100 euros tout les mois ceci est accepter il me dit je vous envoie un mail avec les papiers et le numéro de compte pour verser l'argent le lendemain toujours rien . J'attends 5 jours rien . J'Appelle est plus personne me répond.

Au jour d'aujourd'hui je me demande comment vais je pouvoir m'en sortir parce que si je leur donne la somme exact ou va passer cet argent comme l'argent que j'avais déjà verser qui n'est jamais apparue sur mon compte ... aider moi je vous en pris . Je sature j'ai deux enfants et je dois changer de voiture mais a cause de ceci je ne peux pas ... s'il vous plaît puis je avoir une réponse peut il me demander de payer cette somme sans trace . ?

Par **Visiteur**, le **22/09/2019** à **20:59**

Bonjour

C'est un peu confus pour moi, doit- on comprendre que le crédit accordé n'a jamais été débloqué ?

Par **P.M.**, le **22/09/2019** à **21:18**

Bonjour,

Si cela n'est pas le cas, je vous conseillerais en tout cas de ne pas vous contenter de ce que l'on vous dit mais de toujours demander une confirmation écrite et de conserver des traces des versements que vous pouvez faire...

De la même manière, il faudrait demander un point sur la situation actuelle de ce que vous devez encore...